



Paysage : observer, comprendre pour protéger

Le domaine d'exploration et d'intervention des « paysagistes » s'est élargi à mesure que la définition même du paysage s'est étoffée. De la simple portion de territoire s'offrant à notre regard illustré par les plus grands artistes peintres à la « *partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* »* telle que définie par la Convention Européenne des Paysages en 2000, des siècles d'exploration du Paysage se sont écoulés.

L'objet de contemplation est devenu un « bien collectif » qui depuis 1993 avec la Loi Paysage du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages. Le Paysage est devenu une discipline incontournable dans les projets de territoire que l'ensemble des collectivités doit aujourd'hui prendre à bras le corps. La prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement territoriaux permet de répondre à des besoins sociétaux politiques et environnementaux.





Qu'il soit d'« exception » ou du « quotidien », le paysage doit être connu, reconnu, valorisé, protégé mais avant toute chose, il doit être regardé et ressenti. Il est notre « cadre de vie », nos images référentes, nos souvenirs. Notre regard est à la base de notre compréhension et notre capacité à agir et transformer le Paysage. La diffusion de la question du paysage la sensibilisation des populations et leur regard sur le paysage est fondamentale pour la construction des projets territoriaux.

A l'approche du 20^{ème} anniversaire de la Convention Européenne du Paysage, le CAUE vous invite à découvrir ou redécouvrir le travail d'« artistes » et amateurs d'art qui explorent la question du Paysage et participent à la sensibilisation du grand public. Le festival international des jardins propose une immersion sensitive au cœur des hortillonnages.

Le collectif des *Urban Sketchers* invite les amateurs de dessin à s'exprimer au cœur de l'espace public pour que chacun se prête à ce que l'artiste Jérémie Lenoir nomme de manière poétique « un exercice de sincérité ».

*Convention européenne du paysage du 20 octobre 2000

Pour en savoir plus :

-  [Balade jardinière poétique : Art, paysage et hortillonnages à Amiens](#)
-  [Transfigurer le paysage par Jérémie Lenoir](#)
-  [Urban Sketching à Lorient Version Française](#)
-  [Initiation à la lecture du paysage du quotidien par le CAUE de la Somme](#)

Suivez le CAUE de la Somme   